

ANNEXE 2

TARIF GARDERIE DU MATIN, GARDERIE DU SOIR, ETUDE 2020/2021

Les jours indiqués sur la « FICHE DE RENSEIGNEMENTS ELEVE » sont valables pour toute l'année scolaire. Il est toujours possible d'inscrire son enfant le jour même, avec le système des carnets de 10 tickets.

Ce choix sera donc reconduit chaque trimestre sauf indication contraire transmise par la famille (par écrit) 15 jours avant la fin du trimestre précédent, sachant que pour ces prestations :

1^{er} trimestre : du 31 août au 18 décembre 2020

2^{ème} trimestre : du 4 janvier au 31 mars 2021

3^{ème} trimestre : du 1er avril au 1er juillet 2021

Pour effectuer le règlement de ces prestations, nous vous proposons d'ajouter la somme précisée dans le tableau ci-dessous au montant de la scolarité, prélevée d'octobre à juin.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de cette option, merci de nous retourner les 3 règlements correspondants à votre choix, par chèque à l'ordre de l'OGEC Ste Jeanne d'Arc. Les remises en banques s'effectueront en octobre, février et mai.

Tarifs Garderie du matin :

	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours
Coût annuel 139 jours	72 €	144 €	212 €	278 €
Prélèvement sur 9 mois	8 €	16 €	23,55 €	30,89 €
Chèque 1er trimestre	28 €	56 €	84 €	112 €
Chèque 2ème trimestre	22 €	44 €	64 €	84 €
Chèque 3ème trimestre	22 €	44 €	64 €	82 €

Tarifs Etude et Garderie du Soir :

	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours
Coût annuel 139 jours	234 €	468 €	689 €	903,50 €
Prélèvement sur 9 mois	26 €	52 €	76,55 €	100,39 €
Chèque 1er trimestre	91 €	182 €	273 €	364 €
Chèque 2ème trimestre	71,5 €	143 €	208 €	273 €
Chèque 3ème trimestre	71,5 €	143 €	208 €	266,5 €